

5 - D. Pôle Solidarité Citoyenneté Culture – Direction de la Culture –Conservatoire à Rayonnement Régional – équipe parcours pédagogiques et relation usagers : Organisation du Temps de Travail – actualisation (avis) ;

Nous sommes satisfaits de la prise en compte de la réalité de la durée nécessaire pour la ronde de fermeture des deux sites du CRR.

Nous profitons de ce point sur le CRR pour dire notre stupéfaction devant les faits de vandalisme dont a fait l'objet le Bâtiment du Blosne et souhaitons que le calme revienne rapidement sur l'ensemble du territoire de la Ville de Rennes.

Nous pouvons également rappeler les missions essentielles des agents de sécurité d'un tel bâtiment au regard des événements qui y sont proposés et des publics accueillis. Il n'est pas possible de transiger avec la sécurité, et tous les usagers d'un tel établissements doivent en être conscients.

Vous n'avez pas eu l'occasion d'entendre notre intervention préliminaire. Vous ne serez plus là non plus lors du point sur la transformation du poste de d'enseignant ou enseignante MAA/Guitare de 14/20h à 19/20h alors je vous pose les questions en direct, madame la directrice :

- Pourquoi ne pas avoir proposé un poste à temps plein,
- Qu'en est-il des annonces de diminution de l'enveloppe « renfort » qui couvrirait des dépenses bien au-delà des renforts sur des dépenses plus structurelles :
  - o remplacements maladie : en nette augmentation cette année, peut-être la cause du problème ? (de nombreux collègues de l'accueil et enseignants malades, dont une partie non négligeable "en souffrance au travail")
  - o jury
  - o dispositifs orchestre à l'école, classes orchestre
  - o certains musiciens intervenants
  - o le cas de poste qui n'a pas permis la titularisation d'une professeure ayant obtenu un diplôme est qui est allée dans une autre collectivité,
  - o ...
  - o

- Qu'en est-il de la proposition de gonfler les possibilités d'octroi d'heures supplémentaires ?
- Qu'en est-il de la dé précarisation ?
- Comment est travaillée l'augmentation des congés maladie, symptôme du mal-être au CRR ?
- Qu'en est-il des périodes de carence réelle lors d'arrêts d'enseignants (il est évoqué jusqu'à 5 semaines) ?
- Qu'en est-il de la fermeture du centre de doc ?

D'une manière générale, s'il faut entériner le fait que les moyens diminuent, il faudra aussi que les missions soient revues à la baisse. Mais c'est plutôt l'inverse qui se produit avec un nombre d'élèves en constante augmentation depuis des années.

Nous avons souligné la qualité du travail effectué par l'intersyndicale et la direction sur le dossier de la réforme métiers. Ne faites pas en sorte que nous le regrettions trop rapidement et amèrement.

Nous sommes au dernier CST de l'année scolaire. Nous demandons à ce que les conditions de travail des agents du CRR, toutes catégories et emplois confondus, soient optimum dès la rentrée prochaine.

Nous pensons également au retour d'un professeur de Théâtre révoqué, de la réticence des élèves à participer à quelques cours que ce soit avec lui, la réticence de certains professeurs à retravailler avec lui. Nous avons aussi quelques dénonciations de pression au sein des équipes et envers certains élèves. Nous espérons qu'il existera bien des cours de théâtre la saison prochaine.

Oui, vous avez du pain sur la planche mais la réussite des projets culturels est aussi à ce prix.